



ESJ Humanities

La Violence Comme Variable Consubstantielle du Pouvoir en Afrique Postcoloniale

Angonemana Endzie Epse Mabii Amelie Hortence

Université de Yaoundé, Cameroun

[Doi:10.19044/esj.2023.v19n2p48](https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n2p48)

Submitted: 09 December 2022

Accepted: 05 January 2023

Published: 31 January 2023

Copyright 2023 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Amelie Hortence A.E.E.M. (2023). *La Violence Comme Variable Consubstantielle du Pouvoir en Afrique Postcoloniale*. European Scientific Journal, ESJ, 19 (2), 48.

<https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n2p48>

Résumé

L'objectif de cet article est de mener une analyse sur la relation qui existe entre le pouvoir et la violence. Partant du principe selon lequel le pouvoir est exercé par des individus, une approche qui ne prenne pas en compte le fait que l'action humaine serait illusoire et simplement idéaliste. Cet article cherche une réponse à la question de savoir pourquoi est-ce que la violence est-elle une variable consubstantielle dans l'exercice du pouvoir en Afrique postcoloniale. En tentative de réponse à cette question, nous pouvons affirmer que la violence participe de la conquête, de l'exercice, et de la conservation du pouvoir tel que le suggère Patrick Grainville dans son roman intitulé *Les Flamboyants*. Pour ce faire, nous sommes arrivés à la conclusion selon laquelle pouvoir et intérêt, au cas où ils ne sont pas orientés vers les besoins des citoyens deviennent une arme fatale contre le peuple.

Mots-clés: Violence, pouvoir, Afrique postcoloniale, Les Flamboyants

Violence as a Consubstantial Variable of Power in Postcolonial Africa

Angonemana Endzie Epse Mabii Amelie Hortence

Université de Yaoundé, Cameroun

Abstract

The objective of this article is to conduct an analysis of the relationship between power and violence. Starting from the principle that power is exercised by individuals, an approach that does not take into account the fact that human action is illusory and simply idealistic. In the context of this article we seek the answer to the question of why violence is a consubstantial variable in the exercise of power in postcolonial Africa. In an attempt to answer this question, we can affirm that violence is part of the conquest, exercise, and conservation of power as suggested by Patrick Grainville in his novel entitled *Les Flamboyants*. To do this, we came to the conclusion that power and interest, in case they are not oriented to the needs of the citizens, become a lethal weapon against the people.

Keywords: Violence, power, postcolonial Africa, *Les Flamboyants*

Introduction

La lecture des romans écrits sur le continent africain au lendemain des indépendances présente des formes de violence aussi différentes que variées que les dirigeants africains exercent sur les citoyens. On peut observer cette tendance à travers des auteurs tels que Ngong (2008) et Chabal (1991). On y retrouve à cet effet des formes de violence les unes plus rudes que les autres. Ce que Patrick Grainville matérialise à travers le comportement du dirigeant Tokor comme suit : « *Alors, saisi de rage le roi se jeta à la gorge du médecin, le précipita à terre et le roua de coups en proférant d'inintelligibles paroles où se distinguaient par lambeaux certains mots plus accentués...* ». Un acte de violence abusif exercé par le roi de surcroît dirigeant du pays qui abuse de son pouvoir et de son autorité sur le médecin qui lui rend service.

De fait, le pouvoir est un aspect potentiel dans toute relation et se matérialise par son caractère asymétrique ; c'est-à-dire que celui qui le possède exerce un contrôle majeur sur celui qui le subit. Il existe une infinité de définitions, d'interprétations et d'approches analytiques sur le concept du pouvoir. L'approche du pouvoir la mieux partagée est celle de Buchheim qui postule que :

« *Le quid du pouvoir se trouve dans l'équation des intérêts dans laquelle celui qui possède le pouvoir a la capacité d'influencer multidimensionnellement (social, politique, économique et culturel) sur les autres. Ce qui signifie que le pouvoir implique l'adoption des décisions à travers lesquels certains individus exercent le contrôle sur les autres* » (Buchheim, 1985, p. 21).

Sur la base de ces antécédents, le présent article se propose de trouver une réponse à la question de savoir pourquoi est-ce que la violence est consubstantielle dans l'exercice du pouvoir en Afrique postcoloniale ? Mieux encore, pourquoi est-ce que pouvoir et violence semblent-ils être inséparables en Afrique post indépendantiste, selon des auteurs tels que Mamoudou Gazibo (2010) et Mathieu Petithomme (2008).

A ce titre, le présent article construit sous la méthode qualitative, avec une approche descriptive. La méthode qualitative représente une modalité de production et d'analyse systématique de données, d'informations et de variables, pour décrire les caractéristiques de phénomènes sociopolitiques, économiques, culturels, etc., afin de générer des catégories et de valider les relations causales entre les unités d'analyse de ces phénomènes. Le principe de cette méthode réside dans le fait qu'elle cherche à préciser les propriétés et les caractéristiques importantes de tout phénomène analysé. Cette orientation méthodologique a été réalisée en mettant l'accent sur l'examen et le traitement des sources bibliographiques, documentaires et hémérographiques ; ce qui a permis d'établir des repères théoriques et conceptuels sur la violence et le pouvoir en Afrique postcoloniale.

1) Approche théorique conceptuelle :

1.1 Le pouvoir comme une manifestation des intérêts humains.

Le concept d'intérêt vient du latin *interesse* qui signifie « importer ». La notion d'intérêt comprend, entre autres, deux acceptions principales en littérature.

a) Elle fait référence à l'affinité ou à la tendance d'une personne envers une autre, une chose ou une situation : « mon intérêt principal c'est la musique ». L'on peut noter dans ce cas ; cette tendance qu'ont les humains à s'intéresser aux autres pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils peuvent tirer d'eux. Pour ainsi parler de la valeur intrinsèque de l'Homme.

b) L'intérêt à l'utilité ou la commodité : dans ce cas, la signification de l'intérêt peut avoir une connotation péjorative car elle dénote l'attitude d'une personne ou groupes de personnes légalement constituées qui cherchent à profiter des autres: "Valentin n'est avec vous que par intérêt". C'est le lieu de relever le phénomène de l'exploitation de l'homme par son semblable. On ne le sollicite que pour des intérêts égocentriques. Ces deux

caractères humains révèlent la dualité humaine du fait que l'homme ait doté non seulement d'instinct de survie d'une part mais aussi de raison d'autre part. L'intérêt public, intérêt général ou intérêt national est une dénomination d'un concept essentiel de la science politique avec différentes expressions (Commonwealth), mais toujours identifiable avec le bien commun de la société dans son ensemble. L'attention portée à l'intérêt public par la mise en œuvre des politiques publiques est, en termes constitutionnels, la finalité déclarée des gouvernements.

En réalité, l'intérêt a toujours été un principe à la fois intégrateur et désintégrant de la cohésion sociale. De l'utilitarisme de Jeremy Bentham (1789), vient l'idée que l'intérêt commun est une fiction et qu'il n'y a pas d'intérêt général, mais la somme des intérêts des personnes. Une question que nous posons dans cet article est : Pourquoi pouvoir et intérêt sont-ils indissociables et consubstantiels ? La réponse à cette question est simple : car si le premier n'est pas soutenu par le second et vice-versa, les deux sont indiscutablement inopérants et inutiles. De même, si l'intérêt manque des ressources du pouvoir, les règles du jeu de la coexistence sociale ne peuvent être établies. De fait, l'intérêt défini en termes de pouvoir articule le rapport entre la raison et les faits, c'est-à-dire entre les décisions que prennent les personnes et l'exécution effective de celles-ci.

En ce sens, Oro (2009) affirme que l'intérêt, dans la mesure où il s'appuie sur les ressources du pouvoir d'une part, peut transgresser impunément les normes et, d'autre part, créer des règles orientées vers la faveur d'utilités particulières. Dans le premier cas, l'intérêt s'émancipe et travaille de manière autonome, définissant les orientations normatives. Dans le second, le pouvoir crée de manière autonome les règles du jeu. En bref, l'intérêt, dans la mesure où il dispose de ressources de pouvoir adéquates, peut agir de manière autonome tant qu'il a la capacité suffisante pour créer des normes, les appliquer, les abroger et aussi les transgresser en toute impunité. En rapport avec la notion de pouvoir, sur la base d'une vision réaliste, Thomas Hobbes (1651) décrète : « *Homo homini lupus* » c'est-à-dire que « l'homme est un loup pour l'homme ». Cette version de la nature conflictuelle de l'homme sera reprise par Machiavel (2000) qui met les bases méthodologiques pour la conquête, l'exercice et la conservation du pouvoir.

Les hommes ne pouvant pas s'entendre parce que méfiants et dominateurs par essence, il faut donc un tiers pour les amener à se respecter les uns les autres. Pour Stéphane Vibert (2016), le pouvoir se soustrait à toutes les formes d'abus mises en vigueur telles que : la puissance, la coercition, la subordination, la domination, la dépendance, l'assujettissement, ... etc. Le pouvoir d'après lui se veut une forme de domination et d'assujettissement de celui qui le possède sur ses sujets. D'où la diversité de définitions dues aux multiples variables du pouvoir mises sur pied.

Dans ce sens, Hannah Arendt fait remarquer qu'il existe un très large consensus, parmi les auteurs de science ou de philosophie politique, pour comprendre le pouvoir, dans le domaine social et plus spécialement politique, en termes de domination de l'homme sur l'homme (Quelquejeu, 2001). La manifestation des intérêts dans l'exercice du pouvoir se précise encore plus dans l'hypothèse de Max Weber qui réitère que le pouvoir est présent chaque fois que je puis « avoir la chance de faire prévaloir ma volonté sur la résistance d'autrui » (Quelquejeu, 2001).

1.2 Le concept de violence dans les débats théoriques

La délimitation et la définition des axes paradigmatiques des sciences politiques, sociales et humaines sont en permanence en débat théorique, idéologique et méthodologique. La redéfinition constante du concept de violence suit cette logique. Les études sur la violence ont acquis une dimension multidisciplinaire, qui a conduit à l'identification et à l'investigation des groupes touchés par cette dernière à partir de différentes perspectives méthodologiques et à différentes échelles, donnant ainsi lieu à de nombreuses pistes de recherche. En termes génériques, la violence est définie comme tout acte lié à l'exercice de la force physique ou verbale sur une autre personne, un animal ou un objet lui causant du mal volontairement ou accidentellement (Bazier, 2006). L'élément principal des actions violentes est l'utilisation de la force physique et psychologique pour atteindre les objectifs et contre la victime. En plus de cela, une agressivité pathologique peut être qualifiée lorsque, à l'occasion, l'être humain utilise des pulsions agressives avec l'intention de causer du tort à une autre personne. La littérature sur la violence étant aujourd'hui abondante, le tableau suivant présente les postulats de quelques approches théoriques.

Approches théoriques	Énoncés/hypothèses
<i>Le structuralisme</i>	Cette approche établit que la violence est un attribut des individus, des ménages ou des communautés, lié à des processus structurels, qui configurent des situations de fragilité, de précarité, d'impuissance ou d'incertitude. Ce sont des conditions dynamiques qui affectent les possibilités d'intégration et de mobilité sociale, qui sont corrélées avec des processus d'exclusion sociale, qui se traduisent par des trajectoires irrégulières et fluctuantes.
<i>La théorie sociale</i>	Les protagonistes de la théorie sociale soutiennent que la violence est le produit de processus sociaux qui génèrent une exposition inégale aux risques, des situations de crise et de stress où certains individus et groupes sociaux sont plus susceptibles de subir les effets de ces risques. Cela signifie que la violence est le produit de la combinaison de caractéristiques et d'interactions entre les risques sociaux (menaces et expositions) et les atouts/potentiels (capacités d'adaptation) dans des contextes socioculturels spécifiques. En raison de la pertinence sociale

	de la violence, la théorie sociale la rattache à la pauvreté, à la marginalisation et à l'exclusion sociale pour exprimer une condition d'absence ou de limitation des ressources personnelles, familiales, communautaires et socioéconomiques (Hilhorst, 2004).
<i>La théorie du risque</i>	Cette approche établit que la spécification du ou des risques est essentielle pour comprendre le concept de violence ; Selon le type de risque, la violence est établie comme le différentiel de capacités des entités sociales impliquées dans un scénario de risque. De même, la possibilité qu'une éventualité implique des effets néfastes pour une certaine unité de référence (communauté, ménage, personne, entreprise, écosystème, etc.) est une caractéristique essentielle pour provoquer des actes de violence. Dans cette perspective, la violence fait référence à un événement intrinsèquement négatif qui peut causer du tort ou de l'incertitude et dont les conséquences spécifiques peuvent être ambiguës ou mixtes, combinant l'adversité et l'opportunité (Prowse, 2003).
<i>la théorie du réalisme politique</i>	Selon cette approche, la violence est un outil de pouvoir qui permet à certains acteurs de maintenir une domination sur les autres. De même, la violence est conçue en termes utilitaires et obéit au deuxième principe du réalisme politique « intérêt défini en termes de pouvoir ». En fonction de leurs logiques, intérêts et systèmes de croyance, les personnes qui commettent des actes de violence les justifient par des maximes essentiellement subjectives. En ce sens, la violence se nourrit d'expériences empiriques à travers sa transformation en jugements et interprétations multifactorielles dans les dynamiques sociales.
<i>Le constructivisme</i>	Cette approche considère que les dimensions structurelles de la violence sont le produit d'une construction sociale générée à partir des inégalités sociales, du manque d'opportunités et d'accès à la protection sociale. En ce sens, la perception sociale de la violence en tant que produit social provient de conceptions et d'interprétations issues de la société et, en tant que telle, s'avère indépendante de l'avenir des différents individus, groupes et sociétés. Dans cette perspective théorique, la violence liée au risque n'est pas une entité matérielle objective, mais une élaboration, une construction intellectuelle des membres d'une société qui s'évalue en fonction de probabilités et de valeurs
<i>La théorie de la justice distributive</i>	Selon cette approche, bien que les facteurs qui génèrent la violence soient associés à la répartition inégale des biens et des ressources, l'accent est mis sur la façon dont les facteurs de risque sont répartis dans une société. Ce sont des facteurs dynamiques qui affectent le droit à l'émancipation et au développement individuel et/ou collectif. En ce sens, la violence est liée à des processus d'exclusion, qui se traduisent par des trajectoires sociales irrégulières et fluctuantes. Cette approche met en évidence la structure de base de la société et en elle, en particulier la manière dont les institutions sociales répartissent les devoirs et les droits au sein de la société. Ce mode de redistribution devient lui-même un baromètre pour mesurer la montée ou non de la violence. Cela signifie que, à travers les institutions, certaines positions inégales peuvent être favorisées entre les membres d'une même société, générant des injustices entre les personnes ; des injustices qui influenceront sans aucun doute l'espérance de vie de nombreuses personnes (Schröder, 2006).

La théorie de la complexité	Cette approche exprime l'interaction complexe des différents facteurs qui composent la violence et ses impacts. Elle conçoit la violence comme un processus intégral, holistique et dynamique basé sur l'hypothèse que "tout phénomène social est un et multiple... sa diversité est nécessaire à son unité et son unité est nécessaire à sa diversité". De même, il expose les potentialités, les carences et les contradictions des acteurs qui convergent dans la dynamique fonctionnelle de la violence. Ainsi, la théorie de la complexité indique que, malgré les vicissitudes constitutives de la violence, les facteurs qui la génèrent, même s'ils ont chacun leur identité propre, ont aussi une identité commune parce qu'ils sont soumis à leurs règles substantielles (Mballa, 2017).
------------------------------------	--

Les hypothèses exprimées dans ce tableau établissent le champ déjà exploré dans l'analyse du concept de violence. Cependant, on note une richesse épistémologique dans la diversité des approches du concept de violence, ce qui montre bien qu'il s'agit d'un concept dynamique qui doit être appréhendé dans une perspective pluridisciplinaire.

2) **L'Afrique postcoloniale entre guerres et conflits comme conséquence de la violence selon Patrick Grainville**

En résumé, *Les flamboyants* de Patrick Grainville relate une saga de l'Afrique moderne centrée autour d'un général roi fou qui use de tyrannie et de violence sur tous ces sujets et citoyens. Il y décrit la violence et l'abus du pouvoir. Comme nous l'avons énoncé dans l'introduction, Patrick Grainville matérialise à travers ce roman le comportement du dirigeant Tokor comme suit : « Alors, saisi de rage le roi se jeta à la gorge du médecin, le précipita à terre et le roua de coups en proférant d'inintelligibles paroles où se distinguaient par lambeaux certains mots plus accentués... » (Grainville, 1976, p.32). Un acte de violence abusif exercé par le roi et dirigeant du pays qui abuse de son pouvoir et de son autorité sur le médecin qui lui rend service de surcroît.

En transposant ce morceau choisis du roman de Patrick Grainville au niveau macro, l'on parvient à comprendre les conséquences de la violence qui a plongé l'Afrique postcoloniale dans une situation chaotique, caractérisée par les guerres, les conflits, les génocides et tueries de tout genre : une situation d'auto-flagellation des "rois" (dirigeants africains).

En effet, depuis leurs indépendances jusqu'à ce jour, les États africains ont dû faire face à une spectaculaire vague de conflits, accompagnée d'une crise économique généralisée. Ces crises, conséquences de la violence des États africains défailants et des démocraties inopérantes et en recul, ont entraîné la faillite de la quasi-totalité des institutions politiques, socio-économiques et financières du continent. Cette situation a engendré des conséquences très importantes, puisque les États africains en général, soucieux de leur propre survie, se sont retrouvés avec une perte de référence et avec une

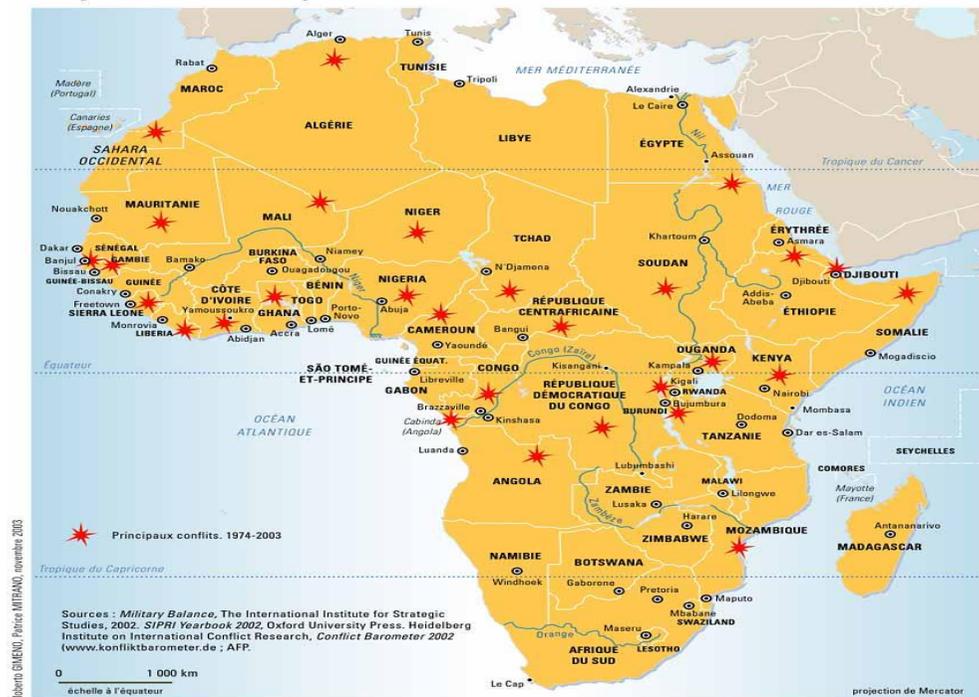
base sociale totalement étouffée ; les exemples du Cameroun, du Nigeria, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso... au début des années 1990 rappellent cette situation de chaos et d'instabilité (villes paralysées, villes mortes, élections contestées, coups d'État...).

La même chose s'est produite avec les conflits enregistrés au Libéria, en République démocratique du Congo, en Érythrée, au Niger, aux Comores, en Sierra Leone, en Somalie, en Algérie, au Tchad, en Angola, en Namibie et au Soudan. L'Afrique centrale, a été l'un des cas les plus dramatiques. La tragédie génocidaire au Rwanda en 1994 a marqué le début d'un long épisode de violence dans toute la région des Grands Lacs ; une violence complétée non seulement par la chute du régime dictatorial de Mobutu dans l'ex-Zaïre en mai 1997, mais surtout par le déclenchement du fameux conflit des Grands Lacs ; une guerre à laquelle plusieurs acteurs non africains ont pris part, constituant ce que Colette Breackman a appelé « la première guerre mondiale africaine » (Verschave, 1995).

La carte suivante indique les principaux foyers de guerres et de conflits en Afrique entre 1973 et 2003, où au moins 30 conflits armés ont été enregistrés avec une moyenne de 10 conflits par an.

Illustration 1: cartographie des conflits en Afrique (1974-2003)

L'Afrique : un continent dévasté par les conflits



© Questions internationales, numéro 5, La Documentation française, Paris, janvier-février 2004.
<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/revues/qi/sommaires/5/sommaire5.shtml>

Source: Extraite du n° 5 de Questions internationales : Les conflits en Afrique
(janvier-février 2004, p. 9)

Malgré la diminution du nombre de conflits armés dans le monde au cours des deux dernières décennies, le plus grand nombre de conflits actuels et de situations de tension avec risque de guerre se trouvent sur le continent africain. Les bouleversements socio-politiques en Afrique du Nord qui ont conduit à la chute des régimes dictatoriaux en Algérie, en Égypte et en Libye dénotent la tendance d'un continent en constante agitation, qui a besoin d'un vrai changement.

3) La violence comme variable explicative des fondements superficiels de l'État africain

Les révolutions maghrébines baptisées « Printemps arabe » ont été précisément le résultat de la violence et d'une gestion désastreuse de l'État, comme conséquence d'un recul en matière de gouvernance.

À cet égard, Blanco (2011) considère que les révoltes sociopolitiques dans le cadre du Printemps arabe, même si elles étaient multifactorielles et multidimensionnelles, furent le résultat de la variable de la violence en Afrique postcoloniale. Certains des facteurs clés qui ont conduit à ces révoltes furent les suivants :

a) les gérontocraties : dirigeants ayant de longs mandats, très âgés et dans certains cas gravement malades et avec des systèmes de succession quasi monarchiques. C'est le lieu de découvrir une Afrique en proie à une classe dirigeante qui compte s'appropriier le pouvoir pour l'éternité. On assiste à des générations entières qui n'auront connu soit un seul président soit alors les membres d'une seule et même famille qui se relaient au pouvoir. Tokor le roi-fou en est l'exemple palpable de par cette attitude qu'il a de mettre hors d'État de nuire toutes formes de révoltes. D'où la violence manifeste par laquelle il matérialise son pouvoir.

b) le manque de libertés : Absence de démocratie, de possibilités de participation citoyenne, de droits politiques et de liberté de presse. En postcolonie la liberté d'expression est tout sauf un fait réel. Ceux qui détiennent le pouvoir s'arrangent à créer des conditions d'un semblant de liberté juste pour la forme en vue de mieux mater les populations affamées et en proie à une misère extrême.

c) la corruption : utilisation de la fonction publique à des fins personnelles et le pillage des biens publics. En réalité la corruption est au service de la classe dirigeante. C'est la raison pour laquelle ces derniers s'en servent pour mener à bien leurs perspectives de maintien au pouvoir à vie. Elle représente dès lors un moyen subtil de coercition qui entrave les libertés des peuples.

d) le chômage : l'appel à la violence s'est structurée par l'union d'une population jeune, sans perspectives et sans emplois. Le chômage constitue en

effet une forme de violence infligée au peuple qui permet de l'asservir en vue de le maintenir sous une forte dépendance. Il a ceci de particulier qu'il brise les espoirs des citoyens les plongeant dans des conditions de vie exécrationnelles d'où les grands tourments dans les esprits des uns et des autres,

e) la pauvreté : C'est l'existence de grands groupes de personnes vivant dans une misère extrême, en postcolonie elle représente une forme de violence au même titre que celles physiques et morales, c'est la raison pour laquelle les dirigeants l'entretiennent au service de leurs intérêts individualistes et égocentriques. C'est un moyen pour la classe politique de contrôler et de maîtriser le pouvoir.

f) l'inégalité : elle est le propre de la classe moyenne dans de nombreux pays africains. L'on assiste généralement à la politique du diviser pour mieux régner sur les populations assujetties. Les inégalités participent à du mode de gestion des États africains la classe dirigeante en pos colonie particulièrement.

Dans la plupart des États africains, tout s'est passé et continue de se passer comme si l'on était en présence des structures qui ont perdu tous leurs repères, ainsi que toutes les valeurs sur lesquelles repose tout groupe social. Cette désintégration due à la variable de la violence est en elle-même révélatrice de la fragilité du socle socioculturel légué par le colonisateur et qui est supposé assurer la cohésion entre Nation et État en Afrique. Tout ceci s'explique par la construction de l'État africain dans le contexte colonial. Tant dans leurs structures aussi bien que dans leurs finalités, la violence a fait que les États africains s'affirment comme des entités incapables de s'organiser sur les plans politique et socio-économiques. Stanislas Adotevi (1996) estime que, en bref, le modèle d'État occidental postcolonial et le régime démocratique imposé, ont échoué dans toute l'Afrique ; cet échec s'explique par la superficialité des fondements sur lesquels repose l'État africain postcolonial, puisque ces fondements élaborés depuis l'extérieur dans le contexte de la colonisation, n'ont pas respecté les variables historico-socioculturelles des peuples africains.

De même, il s'avère que le pouvoir des États africains postcoloniaux s'est éclipsé précisément parce que « *l'État africain a cessé d'être un instrument de médiation entre diverses forces constitutives, tant publiques que privées pour devenir un centre de coercition, de violence et un cercle démagogique* » (Gonidec, 1993, p. 52). Pour cette raison, la plupart des gouvernants africains, soutenus par de puissants lobbies qui prospèrent dans les grandes puissances actuelles (UE, USA, Chine, Japon, etc.), préfèrent chercher à l'étranger la légitimité qu'ils ne trouvent pas auprès de leurs peuples. Bon nombre d'auteurs accusent les hommes politiques africains « (les rois) », de favoriser cette catastrophe dans les modalités de gestion de l'État africain postcolonial. En ce sens, Pierre Ayoun N'dah considère que, « *en affaiblissant*

l'État, les hommes politiques africains taillent l'arbre sur lequel ils sont assis : c'est de l'autoflagellation » (Ayoun-N'Dah, 2004, p. 39).

4) **Illustration de Patrick Grainville**

Patrick Grainville au travers du roman *Les Flamboyants* intègre cette catégorie d'écrivains qui traite des formes de violence au lendemain des indépendances en Afrique centrale. Ainsi lorsque René Dumond (1962) affirme qu'après le passage des colons, « l'Afrique noire est mal partie », cela revenait à souligner la situation calamiteuse dans laquelle les colons l'avaient laissée. Cette affirmation de René Dumond laisse entrevoir une Afrique en proie à toutes les formes de violences, ce que Grainville ne manquera pas de matérialiser comme suit : « *la terreur renversait les forces convulsives, suscitait des expressions emphatiques, dessinait de grands bras déployés en signe d'adjuration, de prière. Les cous s'offraient. Il y avait des corps en boule recroquevillés et d'autres étirés, comme trainés dans la boue par les cheveux. Il y avait des cadavres perchés d'autres écrasés et des goules énormes noires* » (Grainville, 1976, p. 49).

Une telle description suscite à la fois la pitié, le dégoût mais écœure tout ce qui la lisent. Un étalage macabre tel que présenté par Grainville est la preuve que dans cette Afrique, la violence est au plus haut niveau avec toutes ces destructions et pertes en vies humaines. De telles atrocités relèvent de la guerre qui seule en est capable d'un tel désastre. Une guerre qui sert nécessairement les intérêts du roi en vue de faire valoir sa puissance et son pouvoir. Nous pouvons à cet effet observer avec Carolini et Fillocex que « *l'écrivain est celui qui en appelle aux autres hommes au sujet de leurs rapports entre-eux et avec les choses* » (Carolini et Filloux, 1969: 169). Patrick Grainville n'est pas en reste dans cette logique de dénonciation de la violence dans cette Afrique qui est supposée être libérée non seulement de l'esclavagisme, mais aussi du colonialisme. Il intègre à cet effet, les réalités socioculturelles qui meublent son époque au moment de l'écriture de son roman *les Flamboyants*, 1976 est une période marquante et cruciale pour tout un continent qui est longtemps resté sous la domination étrangère. Un continent qui a attendu des années durant sa libération pour enfin découvrir une nouvelle ère, un nouveau mode de vie et de gestion de ses États. De fait, si l'Afrique a mal au lendemain des indépendances, cela est dû au fait de ses nouveaux dirigeants qui sont eux-mêmes Africains mais qui font de la violence, leur mode opératoire pour ce qui est de la gestion du pouvoir dans leurs États. Pouvoir et violence deviennent dès lors consubstantiels dans un tel contexte ; et pour le ratifier, Jacques Chevrier faisait remarquer que :

« Malheureusement, les indépendances ont déçu, et c'est sans doute la raison pour laquelle les œuvres importantes de ces dernières années, particulièrement dans le domaine romanesque, dressent un tableau de faillite.

La violence et le pouvoir, tout comme l'exploitation éhontée des pauvres et des plus démunis par un pouvoir par une poignée par un pouvoir, par une poignée de parvenus sans scrupule » (Chevrier, 1981 : 5).

Jacques Chevrier dresse le tableau d'une Afrique indépendante certes, mais en proie à toutes les formes de violences mises sur pieds par le biais de ceux qui sont plutôt supposés mettre les citoyens à l'abri de ces dernières. L'on serait plutôt tenté de parler d'auto-colonisation dans ces conditions. En réalité, le fait que les colons ne soient plus des occidentaux mais plutôt des frères du terroir qui se comportent désormais comme des colons au vrai sens du terme est considéré comme plus désolant que les maltraitances infligées par les colons. L'exercice du pouvoir en Afrique postcoloniale se veut de ce fait, une activité intimement liée à la violence ; celle-ci devient dès lors le mot d'ordre d'un pouvoir couronné d'abus d'autorité de tous genres.

Tout un continent qui a longtemps été sous la domination étrangère a dû passer par ces controverses ; un continent qui a attendu pendant longtemps sa libération pour enfin découvrir une nouvelle ère, un nouveau mode de vie et de gestion de ses états.

5) Manque d'alternance au pouvoir et échec de la gouvernance : une source de violence politique

Les États africains après leur indépendance, ont fait face à un double défi : celui de réaliser l'unité nationale et celui d'établir une gestion étatique selon des principes démocratiques dans un contexte multiethnique. Cette lutte à ce jour n'a pas donné de résultats perceptibles en termes de gouvernance. La raison fondamentale en est le fondement artificiel de la genèse des États africains. En réalité, les composantes idéologiques et la philosophie de l'État africain s'enracinent dans un mimétisme institutionnel, c'est-à-dire dans le transfert en Afrique et sans discernement, de structures politico-économiques exogènes à leurs réalités endogènes.

En effet, depuis son « indépendance », l'État africain a fait l'objet de divers débats et préoccupations dans les milieux intellectuels et politiques. Les raisons de ces inquiétudes sont multiples ; certaines sont liées à des préoccupations bien fondées concernant les origines, la structure, l'histoire et la légitimité même de l'État africain ; d'autres sont motivées par un antiétatisme tendancieux qui, jusqu'à un certain point, en est venu à nier l'existence dudit État. En ce sens, l'État africain a battu le record du nombre d'adjectifs utilisés pour qualifier une institution. Il a été qualifié de : « sous-développé », « corrompu », « patrimonial/néo-patrimonial », « vendu/sold out », « népotiste », « hésitant », « hiérarchique », « communautaire », « paresseux », « machiavélique », « amputé », « traditionnel », « conservateur », « international », « fantôme », « chimérique », « autoritaire », « déséquilibré », etc. Si la plupart de ces adjectifs qualificatifs ont été

construits et nourris par les approches d'Économie Politique qui ont prévalu dans les débats sur l'Afrique au cours des décennies 1980-1990, il ne fait aucun doute que leur usage transcende les barrières disciplinaires.

Cependant, la problématique de la gestion du pouvoir et de la gouvernance en Afrique postcoloniale acquiert toute sa pertinence dans le champ académique où les frontières entre les différentes approches théorico-conceptuelles pour aborder ses dimensions (politique, économique et sociale) restent ambiguës. Plusieurs chercheurs sont arrivés à la conclusion que cette situation reflète bien la confusion conceptuelle et théorique qui existe aujourd'hui dans l'analyse des changements politiques en cours en Afrique (Cheikh Anta Diop, 1974 ; Person, 1981 ; Gonidec, 1993 ; Afana, 1998 ...). D'autres pensent que ces confusions ont provoqué des approches erronées dans l'analyse des problèmes africains par les protagonistes des politiques néolibérales telles que : l'Organisation des Nations Unies (ONU) et les Institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International précisément), le Groupe des Huit, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (Gonidec, 1996 ; Wunsch et Dele, 1990 ; Hugon et Bessis, 2006 ; Makhtar, 2002).

De même, au lieu d'imaginer l'absence d'alternance au pouvoir en Afrique comme un simple théorème de science politique sous une approche invariable et essentiellement normative, cet article tente de restituer la trajectoire de la gouvernance dans sa dimension historique, en exprimant que ses dysfonctionnements ont, non seulement une base explicative, mais surtout influent dans la gestion des affaires sociopolitiques et économiques. C'est en ce sens que la gestion du pouvoir étatique et la gouvernance qui en découle deviennent en elles-mêmes un baromètre explicatif de la violence politique en Afrique.

Selon diverses sources, les années 1980 ont marqué le début de la gestion démocratique en Afrique, puisque les deux décennies précédant (années 60 et 70) aux indépendances ont servi de lanterne pour donner une direction aux nouveaux États (Saur, 2015 ; Lynch et VanDoepp, 2019). Un courant afro-optimiste parcourt l'académie, identifiant les changements apportés par la « vague de démocratisation du continent » (Campos, 2002). Ce qui s'est passé au cours de cette décennie, c'est la tenue de conférences nationales pour « rompre » avec le passé politique, dominé par des régimes à parti unique, caractérisés par l'autoritarisme et la confiscation du pouvoir par un groupe d'individus soutenus par de puissants lobbies étrangers (Mapa, 1998) . De même, une « ère nouvelle » a été inaugurée en Afrique avec la tenue d'élections « libres » et pluralistes pour mener à bien un processus « d'alternance pacifique ». Ce processus s'est limité dans la plupart des cas à la tenue d'élections présidentielles, législatives et municipales. Bientôt, il s'est

avéré que les élections ne sont pas une fin en soi, ni suffisantes pour établir la démocratie car elles ont soulevé plus de problèmes qu'ils n'en ont résolus.

Dans ce contexte, les élections sont apparues comme de simples formalités pour légitimer le pouvoir confisqué sous prétexte d'ordre public ou d'intégrité territoriale menacée. Le mécanisme électoral dans les jeunes nations africaines n'a pas beaucoup aidé à établir un consensus politique et social. La confiscation des médias par le pouvoir en place, la suppression des libertés, l'arrestation de leaders « de l'opposition », la promotion du nettoyage ethnique, le boycott passif ou actif des élections par les partis d'opposition jusqu'à l'échec de la légitimation du pouvoir par les urnes en sont des exemples de défaites de la démocratie libérale en Afrique. Dans ce registre, on peut citer la quasi-totalité des pays africains (Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Togo, Algérie, Guinée Équatoriale...).

Comme l'a confirmé M'bah (2005 : 2), « *le processus de démocratisation dans toute l'Afrique dans la période postindépendance a été entravé ; en trois décennies, il n'y a pas eu de renouvellement de la classe politique, c'est plutôt le fossé entre l'élite politique africaine et la majorité de la population qui s'est creusé* ». Dans cette perspective, bon nombre de chefs des jeunes États africains ont opté pour des partis uniques, au nom de « l'unité nationale » et au détriment d'un pluralisme d'opinion jugé néfaste, car fondé très souvent et exclusivement sur des particularismes ethniques ou régionaux. Cependant, le régime démocratique à parti unique, dans aucun pays africain, n'a été en mesure d'assumer le rôle « d'animateur social ». Au contraire, le parti unique est devenu rapidement un parti qui attire surtout ceux qui y voyaient le meilleur moyen de faire carrière dans l'appareil gouvernemental ou d'obtenir des avantages patrimoniaux. Ainsi, cette tendance n'a jamais pu être le catalyseur d'une volonté de progrès collectif pourtant indispensable du fait de la fragilité des tissus économiques et sociopolitiques.

A ce jour, de nombreux barons de l'ancien parti unique continuent de gouverner divers pays africains; des jeunes, désireux de s'enrichir au plus vite, ont créé et dirigé des partis d'opposition sans capacité d'initiatives constructives sur le plan politique ; ils se sont plutôt plongés dans des luttes d'influences permanentes qui aboutissent à l'autodestruction. Dans certains cas, ces partis politiques finissent par devenir des alliés du pouvoir établi. Ainsi, en Afrique, nous assistons à des arrangements peu orthodoxes avec de graves conséquences dans les processus de démocratisation, notamment dans les mécanismes électoraux ; ces arrangements ont conduit 1) au retour au pouvoir par la voie du « suffrage universel » des anciens dictateurs et 2) au maintien de quelques caciques et dinosaures immortels du pouvoir exécutif en Afrique. Il est clair que lorsque ces dinosaures décident de se retirer, ils prennent la précaution de laisser le pouvoir à un ami fidèle, pour continuer à gérer leurs intérêts sous la protection de leur allié. En ce sens, des pays comme

le Cameroun, le Gabon, le Congo, la RDC et d'autres sont politiquement, économiquement et structurellement stagnés en raison de l'échec de la gouvernance, du fait que les chefs d'État de ces pays n'ont jamais promu l'alternance au pouvoir.

Mbuyi englobe les effets de cette obstruction démocratique en Afrique, dans le concept de « démo-dictature » pour vilipender les vicissitudes des « démocraties formelles » établies en Afrique après les indépendances, qui, en réalité, sont des dictatures occultes, des néo-dictatures et des « présidences à vie » non déclarées institutionnellement parlant ; il s'agit donc de « coups d'état constitutionnels » qui permettent à ces chefs d'État de se maintenir indéfiniment au pouvoir avec une légitimité et une légalité sur mesure (Togo, Guinée-Conakry, Cameroun, Gabon, Congo, Nigeria, Niger, Mali, Maroc, Tunisie).

En effet, comme nous venons de le mentionner, les processus électoraux ont été utilisés par de nombreux anciens autocrates comme un moyen de se relégitimer pour rester indéfiniment au pouvoir : Arap Moi du Kenya, Obiang Nguema de Guinée équatoriale, Sassou Nguesso du Congo, Paul Biya du Cameroun etc. Même lorsqu'il y a eu un changement de gouvernement, comme en Zambie de Frederick Chiluba, des mécanismes autoritaires de perpétuation par lignage ont été adoptés ; exemple de Bongo au Gabon ou de Kabila en RDC.

Dans ce contexte, la gouvernance devient à la fois la cause et la conséquence de la violence politique en Afrique du fait que l'État soit devenu la propriété privée de ceux qui le contrôlent. Les dirigeants africains ont tendance à empêcher l'émergence d'une conscience ou d'une culture de « bien public ». Cette situation est précisément celle qui prévaut au Gabon, au Cameroun, au Congo, en Égypte, en Algérie en Côte d'Ivoire, au Tchad, en Libye et dans de nombreux autres pays africains. Cette politique corrompue est devenue un vecteur violence, d'injustices et d'inégalités au sein des États africains, qui d'une manière ou d'une autre, a provoqué des crises, des guerres et des conflits de toutes sortes à travers le continent.

Conclusion

Le roman de Patrick Grainville pose avec force les arguments illustratifs des origines et des conséquences de la violence dans les sociétés colonisées. Bien qu'il semble plus simple et plus courant de désigner l'État comme le principal vecteur de violence et de défaillances de la gouvernance en Afrique, force est de constater que l'impuissance et la faiblesse de l'État africain, même s'il a des origines coloniales, sont dues à la façon dont il est géré par la classe politique.

Ainsi, la compréhension de la gestion des États africains postcoloniaux devient de ce fait, une équation différentielle qui tend à être indéchiffrable.

Cependant, il ne fait aucun doute que tout ce qui s'est passé en Afrique au cours des dernières décennies en termes de violence et de gestion du pouvoir politique est le résultat d'une série de contradictions, d'ambiguïtés, d'événements confus et connexes qui ont émergé de l'ère coloniale et continuent d'alimenter le courant actuel formes de gestion étatique.

Bien sûr, on comprend que, pour atténuer les effets de la violence causée par une gestion contestable du pouvoir en Afrique, tradition et modernité ne sauraient être considérées comme des pôles opposés ou contradictoires, mais comme des facteurs susceptibles de coexister et s'intégrer. En ce sens, l'effervescence d'une gestion adéquate du pouvoir dans le contexte africain passe par la volonté politique des acteurs décisionnaires, au-delà des débats parfois inutiles sur la « nécessité » ou « non » de la mise en place de régimes démocratiques en Afrique. Par conséquent, il est impératif d'établir une profonde réingénierie des structures sociopolitiques et économiques, des constitutions, des institutions, des lois électorales, des partis politiques, des parlements, des gouvernements et des systèmes juridictionnels. En somme, l'analyse des péripéties de la violence dans les pays africains postindépendance que nous avons menée dans cet article révèle les traits caractéristiques suivants que l'on peut observer dans les autres continents (principalement l'Amérique latine et l'Asie) : a) l'absence d'une gouvernance démocratique ; b) la déconnexion entre les processus d'élection populaire et la volonté de réaliser l'alternance politique ; c) l'existence de systèmes de contrôle rigides qui entravent la participation des citoyens aux affaires politiques ; d) la concentration excessive du pouvoir dans le président de la république de chaque pays ; e) l'exacerbation de la notion d'intérêt défini en termes de pouvoir par certains acteurs et f) la tendance à élaborer des agendas gouvernementaux basés sur les intérêts du parti au pouvoir.

C'est dans cette logique que les positions, stratégies et tactiques de gouvernement en Afrique sont actuellement régies (et en même temps) par des principes de changement et des principes de conservation. Bref, nous soutenons que ces principes sous-tendent, fondent et expliquent les composantes de la violence et de la gestion du pouvoir dans un État africain artificiel.

References :

1. Adotevi, S. (1996). "Les facteurs culturels de l'intégration politique et économique en Afrique", dans Réal Lavergne (Coord). *Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest*, (pp.75-93). Paris : Karthala.
2. Afana, D. (1998). *La balade démocratique du Zaïre : Sept ans de transition tumultueuse*. Kinshasa: Hipoc, Saint-Paul.

3. Ayoun-N'Dah, P. (2004). *Moderniser l'État africain*. Abidjan : CERAP.
4. Bazier, J.-F. (2006). « Construire la paix », disponible auprès de Pax Christi., extrait de son exposé « la Non-violence : une proposition », du 5 juillet 2006.
5. Bentham, J. (1789). *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, Oxford: Clarendon Press.
6. Blanco, N. (2011). “Primavera Árabe. Protestas y Revueltas. Análisis de Factores”. *Opinión*. 52: 1-8, 2011. disponible sur: http://www.ieee.es/Galerias/fichero/docs_opinion/2011/DIEEEO52-2011Primaveraarabe.pdf
7. Buchheim, H. (1985). *Politica y poder, Barcelone*: Ed. Alfa.
8. Campos, S. (2002). “Tiempos de democracia en África subsahariana”. *Pueblos: Revista de información y debate*. <http://www.revistapueblos.org/old/spip.php?article135>
9. Carolini et Filloux, (1969). *La critique littéraire: Que sais-je?*, Paris: PUF.
10. Dumond, R. (1962). *L'Afrique noire est mal partie*, Paris: Seuil.
11. Gazibo, M. (2010). *Introduction à la politique africaine*. Montreal: Presse universitaire de Montréal.
12. Gonidec, P-F. (1996). *Relations Internationales africaines*. Paris: LGDJ.
13. Gonidec, P-F. (1993). *l'État africain*, Paris : LGDJ.
14. Grainville, P. (1976). *Les Flamboyants*, Paris : Seuil.
15. Hilhorst, D. and Bankoff, G. (2004). “Introduction: mapping vulnerability”, in Bankoff, G., Frerks G. y D. Hilhorst [Eds.], *Mapping vulnerability: disasters, development and people*, London: Earthscan.
16. Hobbes, T. (1971). *Le Léviathan*, USA: Createspace.
17. Hugon, P. et Bessis, S. (2006). *Les défis de l'Afrique*. Paris: Iris/Dalloz.
18. Chabal, P. (1991). Pouvoir et violence en Afrique postcoloniale, *Politique africaine*, Vol. 42, pp 51-54.
19. Cheikh-Anta, D. (1974). *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire*. Paris : Présence Africaine.
20. Chevrier, J. (1981). *Anthologie africaine d'expression française*, Paris: Hatier.
21. Lynch, G. et VonDoepp, P. (Eds.). (2019). *Routledge Handbook of Democratization in Africa*. London: Routledge
22. M'bah, A. (2005). “La quiebra del África oficial”. *Pueblos: Revista de información y debate*, 1:1-5. <http://www.revistapueblos.org/old/spip.php?article230>.

23. Machiavel, N. (2000). *Le Prince*, Paris: Collection Classique de la philosophie
24. Makhtar, D. (2002). *L'Afrique dans la Mondialisation*. Paris: l'Harmattan.
25. Mappa, S. (1998). *Pouvoirs traditionnels et pouvoirs d'Etat en Afrique: l'illusion universaliste*. Paris: Karthala.
26. Mballa, L. (2017). *Políticas públicas y complejidad: en búsqueda de solución a los problemas públicos*, México: Porrúa.
27. Ngong, B. (2008). *Pouvoir, violence et résistance en postcolonie : une lecture de en attendant le vote des bêtes sauvages d'Ahmadou Kourouma*, Minnesota: Université du Minnesota.
28. Oro, T. (2009). En torno a la noción de realismo político, *Revista Enfoques: Ciencia Política y Administración Pública*, vol. 7, núm. 10, pp. 15-46.
29. Person, Y. (1981). "L'État-Nation et l'Afrique". *Revue française d'histoire d'Outre-Mers*. 68 (250-253): 274-282. https://www.persee.fr/doc/outre_03009513_1981_num_68_250_2301.
30. Petithomme, M. (2008). Regard croisé sur le colonialisme et le postcolonialisme en Afrique Subsaharienne, *Euro Studio* volume 3, numéro 2.
31. Prowse, M. (2003). *Towards a clearer understanding of violence in relation to chronic poverty*, Manchester: University of Manchester.
32. Quelquejeu, B. (2001). La nature du pouvoir selon Hannah Arendt: Du "pouvoir-sur" au "pouvoir-en-commun", *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, Vol. 85), pp. 511-527.
33. Saur, L. (2015). *Démocratie en Afrique subsaharienne : dépasser les certitudes occidentales*. Paris: Halshs.
34. Schröder, B. and Mariani, R. (2006). A Framework for understanding old-age vulnerabilities", *Ageing and Society*, núm. 26.
35. Verschave, F. (1995). "Autopsie d'un génocide planifié: Connivences françaises au Rwanda". *Le monde-diplomatique*. 10 mars 1995. <https://www.monde-diplomatique.fr/1995/03/VERSCHAVE/6214>
36. Vibert, S. (2016). *Grand résumé de l'ouvrage La communauté des individus, essais d'anthropologie politique*, Lormont: Edition le bord de l'eau.
37. Wunsch, J. and Dele, O. (1990). *The failure of the Centralized State: Institutions and Self-Governance in Africa*. Boulder: West view Press.